



Hervé FERON
Maire de Tomblaine
Député de Meurthe-et-Moselle

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Nancy, le 7 avril 2015

Monsieur François HOLLANDE
Président de la République Française
Palais de l'Élysée
55, Rue du Faubourg Saint-Honoré
75 008 PARIS

Nos Réf. : HF/EH.

Monsieur le Président,

Je vous ai adressé un courrier le 18 avril dernier dans lequel je vous faisais part de mes plus vives inquiétudes quant à la situation de Serge ATLAOUI, ressortissant français de 51 ans condamné à la peine de mort en Indonésie. Je me permets de solliciter une nouvelle fois votre bienveillante attention dans ce dossier au regard des derniers événements préoccupants survenus ces derniers jours.

Serge ATLAOUI a toujours affirmé avoir été embauché pour installer des machines industrielles dans un entrepôt sans avoir connaissance de l'utilisation de ces locaux pour la production d'ecstasy. Ses déclarations et les éléments tendant à prouver ses dires n'ont cependant jusqu'à présent jamais emporté la conviction des juges indonésiens, ni permis de le sortir de cette épreuve dramatique.

Serge ATLAOUI et sa famille ont multiplié les recours afin que la Justice indonésienne revienne sur sa décision et sur la peine prononcée. Aujourd'hui encore, ils continuent leur combat et ont demandé une révision du procès. La semaine dernière, le tribunal de Tangerang a accepté de verser au dossier des éléments à décharge à l'occasion de sa transmission à la Cour suprême. Malgré cette nouvelle plutôt encourageante, les derniers rebondissements dans cette affaire laissent craindre une issue tragique pour Serge ATLAOUI.

En effet, le Messin a en parallèle intenté un recours pour contester le refus du Président de la République indonésien quant à sa demande de grâce formulée quelques mois auparavant. Mais la cour administrative de Djakarta a rejeté le 6 avril 2015 le recours similaire de deux de ses codétenus. Par ailleurs, les déclarations du Procureur Général renforcent ces inquiétudes, puisque celui-ci a indiqué que toutes

www.herveferon.fr

26 rue Gambetta – 54 000 NANCY
☎ 03 83 48 89 80 📠 03 83 29 07 82

ces procédures constituaient des manœuvres qui ne retarderaient pas les exécutions, s'inscrivant dans la droite ligne des orientations prônées par le Président de la République indonésien qui a affirmé à maintes reprises sa volonté d'une tolérance zéro vis-à-vis des personnes accusées de trafic de drogues. Or, Serge ATLAOUI figure régulièrement sur la liste des personnes dont la peine devrait être prochainement appliquée.

Monsieur le Président, quelle que soit la vérité dans cette affaire, il n'est pas acceptable que l'un de nos ressortissants soit condamné à une peine aussi inhumaine, indigne et barbare pour laquelle la France, pays des Droits de l'Homme, œuvre au niveau international afin de demander son abolition.

Alors que Serge ATLAOUI met en œuvre toutes les possibilités qui lui sont offertes sur le plan judiciaire, il a plus que jamais besoin que la France soutienne son combat et continue de manifester sa désapprobation et son indignation aux autorités indonésiennes, tout comme les autres Etats dont l'un des ressortissants se trouve dans une situation comparable, afin que la vie de cet homme soit épargnée. La faute éventuelle que Serge ATLAOUI a commise, qu'elle qu'en soit la gravité, ne saurait justifier une telle atrocité.

Je ne doute pas que vous et le Gouvernement faites le maximum mais la situation actuelle doit nous amener à intensifier la pression sur l'Etat indonésien. C'est au nom des Droits de l'Homme que je vous lance aujourd'hui un appel au secours, compte-tenu de l'urgence à œuvrer pour aboutir à une solution digne et acceptable dans cette affaire.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement et votre détermination pour poursuivre les efforts en faveur de Serge ATLAOUI, suivant les valeurs humanistes qui ont toujours fondé l'action de notre pays.

Je vous remercie de toute l'attention que vous voudrez bien porter à cette demande et je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Ecordialement,
H. C.

